



Commune de Dinant



# Programme Communal de développement rural selon la philosophie d'un agenda 21 local

2013 - 2015

Partie III

Stratégie

Etude réalisée par :



Tr@me SCRL

83, rue de Liège à 4357 Limont  
(www.trame.be)

**Commune de Dinant**

# **Programme Communal de développement rural**

2013 - 2015

Partie III

**Diagnostic partagé, vision synthétique du programme et objectifs  
opérationnels**

## Table des matières

<b>1</b>	<b>Diagnostic partagé .....</b>	<b>3</b>
1.1	Démarche .....	3
1.2	Diagnostic partagé. ....	3
1.3	Synthèse des enjeux mis en avant par la consultation. ....	5
1.4	Analyse AFOM partagée.....	6
<b>2</b>	<b>Elaboration d'une vision synthétique .....</b>	<b>11</b>
<b>3</b>	<b>Elaboration d'une stratégie opérationnelle .....</b>	<b>12</b>
3.0	Objectifs globaux et spécifiques :.....	12
3.0.1	<i>Objectif économique.....</i>	<i>12</i>
3.0.2	<i>Objectif environnemental.....</i>	<i>12</i>
3.0.3	<i>Objectif social.....</i>	<i>13</i>
3.0.4	<i>Objectif de gouvernance.....</i>	<i>13</i>

# 1 DIAGNOSTIC PARTAGE

## 1.1 DEMARCHE

L'analyse de la situation existante prend appui sur le travail mené lors du diagnostic socio-économique et son traitement au cours de la consultation des habitants.

On trouvera dans la partie II la démarche méthodologique suivie pour traiter cette « matière première » afin d'en extraire des enjeux clés pour la population.

Une centaine d'enjeux ont été identifiés par les participants aux consultations villageoises. La synthèse ci-dessous s'appuie sur une analyse des enjeux retenus.

Ces éléments ont ensuite été repris par la CLDR afin de vérifier la pertinence de la vision élaborée en 2006 face aux changements mis en évidence dans le diagnostic et les résultats de la nouvelle consultation, y compris les apports de la consultation du GAL Haute-Meuse et de l'Agence de développement local.

Les enjeux et la vision reformulée ont ensuite alimenté trois groupes de travail en vue de l'élaboration des objectifs globaux et spécifiques. Trois groupes de travail thématique ont été constitués sur base des enjeux retenus dans le diagnostic partagé, mais en donnant également plus d'importance aux enjeux économiques. Ce schéma a permis de répartir la réflexion des GT selon les trois axes du développement durable. En outre, la CLDR a insisté sur l'aspect de gouvernance et à proposer des objectifs spécifiques pour ce défi.

## 1.2 DIAGNOSTIC PARTAGE.

Suite à la consultation dans les villages et à Dinant, une série d'enjeux ont été identifiés. Les enjeux retenus par la population consultée recouvrent une centaine de propositions.

L'analyse de ces propositions a permis d'identifier 20 thèmes qui sont présentés dans la colonne de gauche du tableau ci-dessous. Les trois thèmes les plus prégnants sont la sécurité routière, la mobilité et le cadre de vie. Ces aspects réunissent plus de 50% des enjeux mis en avant par la population.

Thème	Nbre de citation	Thème	Nbre de citation
Sécurité routière	21	Espace à aménager	3
Mobilité	17	Accueil scolaire	2
Cadre de vie	10	Agriculture	2
Commerce	6	Services	2
Convivialité	6	Sport	2
Egouttage	6	Accès Internet	1
Propreté	5	Logement	1
Information	4	Patrimoine architectural	1
Patrimoine	4	Petit patrimoine	1
Urbanisme	4	Population	1

En répartissant les thèmes selon les domaines du développement durable, il apparaît que le domaine social réunit le plus d'enjeux (près de 60%), le domaine économique regroupe près d'un quart des remarques tandis que l'environnement et la gouvernance représentent chacun moins de 10% des remarques. Ces dernières sont surtout liées aux questions des incivilités.

### 1.3 SYNTHÈSE DES ENJEUX MIS EN AVANT PAR LA CONSULTATION.

PCDR - A21L Dinant, Analyse des thèmes retenus lors des consultations villageoises (2013)

Thèmes	Domaine				Total	Importance relative des sous-thèmes
	Economie	Environnement	Gouvernement	Social		
Accès Internet	1				1	1%
Accueil scolaire				2	2	2%
Agriculture	2				2	2%
Cadre de vie	1	1		8	10	10%
Commerce	5		1		6	6%
Convivialité	1			5	6	6%
Egouttage		6			6	6%
Espace à aménager				3	3	3%
Information	2		2		4	4%
Logement				1	1	1%
Mobilité	5		2	10	17	17%
Patrimoine	3			1	4	4%
Patrimoine architectural				1	1	1%
Petit patrimoine	1				1	1%
Population				1	1	1%
Propreté	1		2		5	5%
Sécurité routière		2		19	21	21%
Services	1			1	2	2%
Sport				2	2	2%
Urbanisme				4	4	4%
<b>Total</b>	<b>23</b>	<b>9</b>	<b>7</b>	<b>60</b>	<b>99</b>	<b>100%</b>

## 1.4 ANALYSE AFOM PARTAGEE

Les enjeux identifiés lors de la consultation ont été répartis dans une analyse atouts-faiblesses-opportunités-menaces.

Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<p><b>Territoire</b></p> <p>La vallée et la Meuse sont de superbes atouts. Le patrimoine, naturel et historique, est exceptionnel et constitue un cadre de vie superbe, à (encore mieux) mettre en valeur. Le caractère rural est généralement bien préservé. Le cadre accueillant des villages est à renforcer par leur embellissement. Les coteaux exposés plein sud sont intéressants pour accueillir des vergers.</p>	<p>Le relief n'est pas favorable aux aménagements cyclables. Les responsables du patrimoine naturel et historique ne sont pas bien identifiés par les usagers. La chapelle entre Foy ND et Sorinnes se dégrade et réclame des réparations urgentes. Les plantations en ville (Av. Cadoux) sont menacées (mal adaptées, besoin de parking). Problèmes d'égouttage et Les eaux usées coulant sur la rue principale dans plusieurs villages : à Thynes, Sorinnes, Dréhanche et Loyers. L'accès filaire (Internet) est limité par zone (Foy, Boisselles, Gemechehenne)</p>		<p>La situation du ruisseau de la Prée est préoccupant par manque d'eau dû au captage de Mesnil-St Blaise (Houyet). Les bords des routes sont encombrés de déchets jetés par les automobilistes.</p>
<p><b>Population</b></p> <p>La population de la commune est en augmentation.</p>			
<p><b>Logement :</b></p> <p>La structure des villages et l'architecture ont gardé leur cachet (tous les villages hors de la vallée sont en RGBSR, excepté Loyers).</p>	<p>Il y a un problème de surlogement en ville, dans des conditions précaires propices à la paupérisation.</p>		

Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<p><b>Economie</b></p> <p>Le zoning commercial est facile d'accès pour les villages (et compense la disparition des commerces dans les villages)</p> <p>Il existe de nombreux sentiers intéressants pour le tourisme (découverte, y compris pour jeunes en vacances), mais trop peu balisés, entretenus, protégés contre l'accaparement.</p>	<p>Il n'y a plus guère de commerces de proximité ou marchands ambulants dans les villages (exceptions : Sorinnes, Falmignoul) ; le marché ne fonctionne plus</p> <p>La ville n'est pas accueillante pour le commerce</p> <p>On ne trouve pas de producteurs de fruits, lait, fromages...</p> <p>Le patrimoine et les sites touristiques à valoriser pour les écoles et les habitants</p> <p>Il n'y a pas de place pour la mobilité douce au centre ville (trottoirs)</p> <p>Le centre ville est encombré par la circulation et réclame une réflexion sur le type de circulation à privilégier (piétonnier avec parking de dissuasion et navette?)</p> <p>Le centre ville accumule les saletés: cannettes, sacs, déjections... autant de repoussoirs pour les touristes.</p>	<p>Les produits locaux méritent d'être soutenus à travers de la promotion, du soutien aux entrepreneurs</p>	

Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<p><b>Mobilité, transports</b></p> <p>Il existe sur l'entité un maillage très intéressant pour la mobilité inter-village et touristique</p>	<p>L'offre de transport en commun n'est pas toujours suffisante</p> <p>Absence de moyen de déplacement pour les personnes sans véhicule, (tandis que de nombreuses voitures sans passager traversent les villages).</p> <p>La mobilité est difficile entre les villages et la ville.</p> <p>Les sentiers ne sont pas entretenus par les pouvoirs communaux (entretiens absents, accaparement)</p> <p>L'entretien du sentier et de la Prée est urgent (danger).</p> <p>La sécurité routière est problématique en de nombreux points : Grand Route à Sorinnes, terrain de foot à Loyers, carrefour Frêche Tri à Awagne, Côte Marie-Thérèse à Falmignoul, sur les petites routes et entrées de village en général.</p>	<p>La France demande de rouvrir la ligne de chemin de fer Dinant-Givet</p>	
<p><b>Services</b></p> <p>Ecoles dans tous les villages</p>	<p>Accueil extra-scolaire incomplet (Thynes-Sorinnes).</p> <p>Absence de piscine dans l'entité en alternative à Ciney et Givet.</p>	<p>Il existe un projet de piscine dans le lotissement à Mont Fat</p>	

Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<p><b>Cohésion sociale</b></p> <p>Le jardin médiéval de thynes est un espace central potentiel pour favoriser les rencontres</p> <p>A Dréhance, le comité est très dynamique et joue souvent une effet d'entraînement pour d'autres villages.</p> <p>A Dréhance, un petit étang à proximité du centre est un endroit remarquable pour la détente.</p>	<p>Les interactions entre voisins et entre villages sont presque inexistantes ; Il n'y a pas de commerce dans le village, point de rencontre et d'animation</p> <p>Il n'y a pas à Thynes Falmagne, Falmignoul, Sorinnes, d'espace de rencontre, d'accueil de manifestations culturelles (théâtre, expo, folk..).</p> <p>Il manque trop souvent des espaces de jeux dans les villages (jeux pour les petits, infrastructures pour les ados)</p> <p>A Dinant, le bois du Casino est un endroit très fréquenté, mais mal mis en valeur.</p>		
<p><b>Culture</b></p> <p>Dinant offre de nombreux services: maison de la culture, cinéma, magasin bio, salle d'expo, bibliothèque, bibliobus...</p> <p>Les nombreux services disponibles devraient attirer des jeunes et des entrepreneurs</p>			

Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<p><b>Gouvernance/gestion publique du territoire (PCDR)</b></p> <p>La réalisation du PCDR à Thynes est plutôt une réussite (aménagement voiries)</p> <p>La responsabilisation et ensuite l'encouragement des actions réalisées suffisent à changer le visage d'un village</p>	<p>Il n'y a pas de panneau d'affichage pour les info communales dans une série de villages (Dréhance, Furfooz, Thynes, Falmignoul, Falmagne) .</p> <p>Les citoyens ne se sentent pas responsable de la propreté de leur village (à motiver: concours, à sanctionner: amendes)</p>		<p>Les voiries de campagne sont fréquemment l'objet de dépôts de déchets par les passants ou d'accaparement par des agriculteurs.</p> <p>La vitesse de certains automobilistes est trop élevée dans la traversée des villages</p>

## 2 ELABORATION D'UNE VISION SYNTHETIQUE

---

Lors de la restitution des enjeux mis en avant par la consultation, la CLDR a validé les enjeux mis en évidence par les consultations, y retrouvant les aspects pointés par la CRAT. Toutefois, pour renforcer les problématiques économiques, notamment agricoles et touristiques, la CLDR s'est rapprochée de l'ADL de Dinant et du GAL Haute-Meuse.

La CLDR de Dinant a alors repris quatre défis, correspondant aux quatre piliers du développement durable :

**Défis 1 :** Le territoire de Dinant favorise le développement de son économie à travers des moyens aisés de communication tant physique que numérique entre villages et vers le centre ;  
un tourisme de qualité basé sur la mise en valeur de son patrimoine ;  
le soutien à son agriculture et au commerce de proximité.

**Défis 2 :** Le territoire de Dinant assure un cadre de vie agréable à ses habitants à travers l'utilisation raisonnée de l'espace, en respectant son caractère rural ;  
en protégeant la biodiversité et les ressources naturelles ;  
afin de maintenir un environnement sain et une ambiance accueillante.

**Défis 3 :** La commune de Dinant défend le droit de ses habitants à une mobilité adaptée et diversifiée ;  
la sécurité de tous à travers des mesures préventives ;  
l'inclusion sociale en s'appuyant sur différents outils d'entraide et de coopération.

**Défis 4 :** La commune de Dinant veille à assurer une bonne gouvernance de son ODR et de l'Agenda 21 local qui y est inscrit en assurant  
une communication efficace sur les activités engagées ;  
une large participation citoyenne ;  
et une évaluation régulière des actions.

De ces réflexions est issue une nouvelle vision à décliner en quatre axes principaux liés au développement durable : économie, social, environnement et gouvernance.

**Vision :** En 2023, tout en maintenant le caractère rural et campagnard de ses villages (ressources naturelles, biodiversité, environnement sain permettant un tourisme rural de qualité), Dinant vivra les bénéfices d'une politique de mobilité diversifiée (convivialité et sécurité), en intégrant harmonieusement et de façon concertée les apports du progrès (internet, communication, infrastructures) et en offrant des dispositifs d'entre-aide et de collaboration, notamment économique.

### 3 ELABORATION D'UNE STRATEGIE OPERATIONNELLE

S'appuyant sur le diagnostic partagé et la vision choisie pour le territoire de la commune de Dinant tels qu'exposés dans le chapitre précédent, la CLDR de Dinant, a développé en trois groupes de travail trois axes stratégiques compatibles avec la stratégie élaborée en 2006. A ces trois objectifs globaux la CLDR a adjoint un quatrième axe dédié à la gouvernance.

#### 3.0 OBJECTIFS GLOBAUX ET SPECIFIQUES :

##### 3.0.1 OBJECTIF ECONOMIQUE

Le territoire de Dinant favorise le développement de son économie à travers

- des moyens aisés de communication tant physique que numérique entre villages et vers le centre ;
- un tourisme de qualité basé sur la mise en valeur de son patrimoine ;
- le soutien à son agriculture et au commerce de proximité.

Axe Economique	Objectifs spécifiques
1. Maintenir la fonction sociale et le patrimoine collectif que la variété du réseau routier condruzien représente	Faciliter la communication entre villages par les modes de déplacement lent, orienter le trafic rapide vers les voies de transit.
2. Développer un tourisme rural de qualité	Le territoire accueille un tourisme diffus, activité économique dédiée à la découverte de la nature et des traditions.
3. Maintien du caractère campagnard des villages (agriculture)	Veiller, dans les aménagements du territoire, à faciliter les activités rurales, et notamment agricoles, dans les villages et aux abords.
4. Intégrer harmonieusement et de façon concertée les apports du progrès	Favoriser les moyens modernes de communication afin de renforcer l'attractivité du territoire.
5. Renforcer les moyens de communication	Favoriser les infrastructures internet et leurs applications.

##### 3.0.2 OBJECTIF ENVIRONNEMENTAL

Le territoire de Dinant assure un cadre de vie agréable

- à travers l'utilisation raisonnée de l'espace, en respectant son caractère rural ;
- en protégeant la biodiversité et les ressources naturelles ;
- afin de maintenir un environnement sain et une ambiance accueillante.

Axe Environnement	Objectifs spécifiques
6. Maintien du caractère rural	Favoriser l'utilisation traditionnelle des espaces, en intégrant au mieux les infrastructures humaines.
7. Sauvegarde des ressources naturelles	Protéger les habitats, surtout dans les zones humides ou aquatiques, ainsi que la qualité des sols (fertilité) et des eaux.
8. Restauration de la biodiversité	Sauvegarder les espèces de la faune et de la flore rares ou précieuses pour les fonctions environnementales et économiques.

9. Promouvoir un environnement sain pour les habitants actuels et futurs	Lutter contre les rejets d'immondices et de déchets gazeux, liquides ou solides.
10. Des villages accueillants et fleuris	Favoriser l'embellissement des villages, ainsi que les activités festives.

### 3.0.3 OBJECTIF SOCIAL

La commune de Dinant défend

- le droit de ses habitants à une mobilité adaptée et diversifiée ;
- la sécurité de tous à travers des mesures préventives ;
- l'inclusion sociale en s'appuyant sur différents outils d'entraide et de coopération.

Axe Social	Objectifs spécifiques
11. Mise en œuvre d'une politique de mobilité diversifiée	Favoriser les alternatives aux déplacements en voiture privées.
12. Améliorer la convivialité entre usagers des voies publiques	Favoriser une mixité harmonieuse des modes de transport, notamment dans les villages.
13. Garantir la sécurité sur les routes	Favoriser un comportement responsable des conducteurs pour assurer la quiétude des habitants.
14. Sécurité des personnes	Développer ou maintenir les procédures ou infrastructures visant la sécurité des personnes en zone rurale, notamment vis-à-vis des risques d'incendie ou d'accessibilité aux services de santé.
15. Mobilisation de chaque village à travers un comité représentatif	Faciliter la constitution ou les activités des comités ou associations villageoises.
16. Un lieu de rencontre à chaque tranche de la population et une bonne information sur les activités du territoire	Créer ou rénover les lieux de rencontres dans chaque village, en veillant à l'intégration des différentes tranches d'âge.
17. Coordination et entre-aide entre tous les villages de l'entité	Favoriser les rencontre entre villages de l'entité et le traitement des problèmes en commun.

### 3.0.4 OBJECTIF DE GOUVERNANCE

La commune de Dinant veille à assurer une bonne gouvernance de son ODR et de l'Agenda 21 local qui y est inscrit en assurant

- une communication efficace sur les activités engagées ;
- une large participation citoyenne ;
- et une évaluation régulière des actions.

Axe Gouvernance	Objectifs spécifiques
18. Assurer la participation de la population dans la mise en œuvre et le suivi des actions	Favoriser la participation des citoyens dans divers GT
19. Evaluer les progrès du PCDR – A21L	Evaluer chaque année la rencontre des objectifs et les progrès des indicateurs de réalisation, de résultats et d'impact

20. Informer la population des progrès du PCDR – A21L	Informer la population des réalisations et des démarches dans le cadre du PCDR – A21L
---	---